Représentations du Discours dans un entretien écrit : un parcours génétique

Claire Doquet

▶ **To cite this version:**

Claire Doquet. Représentations du Discours dans un entretien écrit : un parcours génétique. Revista Investigacoes- Linguística e Teoria Literária, 2015, REPRESENTAÇÃO DOS DISCURSOS, 28. hal-01331991

HAL Id: hal-01331991
https://hal.science/hal-01331991

Submitted on 15 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Représentations du Discours dans un entretien écrit : un parcours génétique.

Claire Doquet, EA 7345 Clesthia, Université de Paris 3.

Avec la participation de Frédéric Fau

Résumé :

Cet article analyse la représentation du discours dans l'écriture d'un entretien avec Antoine Culioli qui constitue l'ouvrage *Variations sur la linguistique*. L'étude examine dans les 10 premières minutes de l'entretien les différentes occurrences de la représentation du discours - discours autre et discours en train de s'énoncer - et leur devenir au cours de l'écriture. L'ensemble aboutit à la mise en évidence de la temporalité spécifique à l'entretien oral destiné à être publié, où s'entrecroisent la situation énonciative réelle de l'entretien oral et une situation énonciative « projetée », celle de la future lecture de l'ouvrage non encore publié.

Mots-clefs : énonciation écrite, génétique textuelle, métadiscours.

Abstract :

This article analyses the représentation of the speech during writing an interview with Antoine Culioli, published in the book *Variations sur la linguistique*.

That is a linguistic study, covering the 10 first minutes. The different occurrences of representation of speech are examined (representation of another speech / representation of the speech in process of making), like their fate during writing. The general purpose shows the specific temporality of a oral interview as intended for publication, where the real speech situation of the oral interview meets the projected speech situation of reading the not yet published book.

Keywords :

writing, genetic text analysis, metadiscourse

1995. Un linguiste célèbre accepte d'être interviewé par quelqu'un qui se présente comme n'ayant que peu à voir avec la linguistique, qui de fait n'est pas linguiste de profession mais a terminé son cursus universitaire par un Diplôme d'Etudes Approfondies dirigé par Jacqueline Authier-Revuz.1 Une première série d'entretiens s'étale sur 2 ans, l'interviewer les retravaille et fournit à l'éditeur, linguiste également, un manuscrit en six chapitres qui va rester plusieurs années dans ses tiroirs. En 2000, le grand linguiste reprend contact pour ajouter des éléments à ce texte déjà abondant. Nouvelle rencontre, nouvel entretien : transcrit puis réécrit par l'interviewer, Frédéric Fau, il sera relu et modifié par l'interviewé, Antoine Culioli. La réunion des différents textes, organisée en « 7 journées », formera un succès de librairie : *Variations sur la linguistique*2.

On voit à ce bref portrait génétique que l'ouvrage de Culioli et Fau s'est écrit de façon non linéaire, avec des retouches, reprises, longues pauses et retours en arrière. De quelle manière se marquent ces aléas et retours dans la matière verbale ? Comment se dit l'attention à la langue, à d'autres discours, linguistiques ou non, enfin au discours en train de se tenir, au *in vivo* de l'énonciation ? Pour tracer des pistes d'investigation de ces questions, nous nous

livrons ici à un balisage de phénomènes métadiscursifs, dont nous observerons l'évolution du discours oral au texte publié, à travers l'étude des 10 premières minutes du dernier entretien, qui a constitué le 7ème chapitre de l'ouvrage. Sont recensées les marques de représentation du discours, éventuellement supprimées ou ajoutées au gré des diverses réécritures. Ce dernier chapitre, - cette dernière journée - constitue un sous-corpus intéressant parce que écrit *a posteriori*, donc autonome par rapport au reste de l'ouvrage. Pour ce parcours génétique, nous disposons des états de texte suivants :

- la transcription initialement faite par Frédéric Fau, qui est ponctuée comme de l'écrit et reflète avec parfois de légers décalages le discours tenu : état de texte T1 ;

- la première réécriture par Frédéric Fau : état de texte T2 ;

- la deuxième réécriture, que Frédéric Fau a remise à Antoine Culioli : état de texte T3 ;

- la réécriture par Culioli : état de texte T4.

A ces quatre états vient s'ajouter une transcription effectuée pour les besoins de notre recherche actuelle à partir de l'enregistrement oral lui-même, produite selon les conventions du Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe (Blanche-Benveniste & Jeanjean 1987) et se voulant le plus proche possible de l'oral, que nous avons nommée T0. Cette version du texte est chronologiquement postérieure aux autres mais elle devrait être la première du fait de sa proximité verbale avec l'oral initial, d'où le choix de cette numérotation. Le plus important à retenir est que lorsqu'il a travaillé sur l'entretien, Frédéric Fau n'avait à sa disposition que sa transcription T1. T0 va nous servir de repère pour reconstituer l'oral, et singulièrement à mesurer l'écart entre le discours réellement prononcé et celui que le transcripteur avait élaboré dans sa tâche première de consignation de l'entretien oral, pour tenter de cerner, avant même

les réécritures, les transformations opérés spontanément sur un oral tenu, en vue de sa mise à l'écrit.

Après la relation des circonstances de l'élaboration du texte3, suivie d'une mise au point sur les catégories linguistiques utilisées, nous relèverons dans la transcription T0 les éléments de représentation du dire et du discours4 pour les classer et examiner leur devenir, en vue de tracer le parcours génétique de ces éléments de l'oral à la publication écrite.

1. *Variations sur la linguistique* : la *genèse* du « 7ème jour ».

A l'époque de l'entretien entre F. Fau et A. Culioli, la théorie que ce dernier a développée n'a pas encore été exposée de manière systématique. Ses publications scientifiques, déjà relativement nombreuses, sont disséminées dans des revues diverses, souvent sous une forme peu accessibles aux universitaires eux-mêmes (par exemple, le cours de DEA ronéotypé5). Le premier tome de *Pour une linguistique de l'énonciation* paraît à ce moment chez Ophrys, inaugurant une démarche de mise à disposition des articles de Culioli, démarche dans laquelle devraient – tout est au conditionnel à cette époque - précisément s'inscrire ces entretiens.

La théorie en elle-même ne se laisse pas aisément saisir. Elle paraît s'être développée en marge de la linguistique traditionnelle, propose un appareil de concepts inhabituels (opérations, repères…). Pire encore, elle mord sur un ensemble de champs extralinguistiques : la topologie au premier chef, puis l'anthropologie, une certaine psychologie. Témoin de ces débordements : l'imposant appareil de notes -« Quelques concepts empruntés par A. Culioli à la logique et aux mathématiques »- établi par J.P. Desclés et glissé à la fin des *Variations sur la linguistique*. Les relations entre tous ces champs sont extrêmement difficiles à cerner.

Ces obstacles, évidemment, sont en même temps la raison d'être de ces entretiens : offrir un premier point d'entrée dans une théorie très peu accessible. En un sens, ils rendent aussi la tâche de l'interviewer plus simple : consultant pour les entreprises, il n'est ni universitaire, ni journaliste, même si ces deux champs ne lui sont pas totalement étrangers6. Il se voit ainsi délesté des enjeux de légitimité dans ces deux champs7. Personne n'ayant encore interrogé A. Culioli, il est aussi dégagé des comparaisons avec un existant. Enfin, la théorie étant pour le moment peu accessible, il peut se fixer l'objectif modeste et rassurant d'en apporter un premier point d'appui.

Bref, l'interviewer occupe une position sur une double frontière, ni vraiment dedans ni totalement dehors, qui n'échappe assurément pas à A. Culioli, lui donne une certaine liberté empreinte de l'inconscience nécessaire. Une situation qui va sans doute faciliter le vaste bricolage – au sens noble du terme- qui va s'enclencher au cours des séances.

Première conséquence très pratique de sa formation de demi-linguiste : Frédéric Fau n'a qu'une idée intuitive –à peine plus élaborée que la conception spontanée- de ce qu'est le français oral. Il ne suivra donc aucune règle scientifique de transcription des entretiens8. Pour autant, cette position l'oblige à aller chercher des appuis dans ces deux domaines à demi-connus. L'interviewer se tourne donc vers deux sources de légitimité, l'une journalistique, Brigitte Salino, l'autre scientifique, Jacqueline Authier.

Commençons par la seconde. Elle a initié et dirigé le DEA de l'interviewer. Une réunion d'environ 2 heures viendra soutenir la préparation des entretiens, et fournira à l'interviewer la plupart9 des grands thèmes de sa grille de questionnement. J. Authier est donc la source quasi unique des questions posées, l'ouvrage donnant ainsi une sorte de reflet de ce que l'interviewer s'est approprié de l'enseignement de cette dernière. Enfin, un entretien direct entre J. Authier et A. Culioli viendra compléter la série d'entretiens avec Frédéric Fau, rendant cette parole encore concrètement plus présente, même si elle ne sera

« montrée » que par quelques mots de la préface de Michel Viel.

Sur le plan du travail d'interview lui-même, c'est une journaliste, Brigitte Salino qui sera la source et la référence. Brigitte Salino est critique de théâtre au Monde. Elle est réputée pour sa rigueur déontologique, la qualité de ses interviews et son rejet de toute facilité et de tout sensationnalisme, ce qui en fait une référence en phase avec les principes d'A. Culioli. Elle donne à l'interviewer l'ensemble des principes qui vont guider son travail de recueil des données puis de conception et de rédaction de l'ouvrage :

- premier principe : le nécessaire *montage* des verbatims, donc la recombinaison d'éléments dispatchés ; cette position, l'interviewer la retrouve dans la préface de « Quelque part dans l'inachevé », interview de Jankélévitch par Berlowitz, posant en substance qu'il n'y a aucune vérité à reproduire le magnétophone ; l'interviewer s'autorisera donc, par exemple, à couper une phrase ou un syntagme issus du 9ème entretien pour l'enchevêtrer à une séquence située au premier entretien, le tout étant susceptible de figurer en page 2 du texte final validé. Ce travail de montage se fait selon des modalités complexes et surtout, mises en œuvre de manière intuitive (comme le sentiment d'une unité thématique, ou d'une formulation plus claire, précise, ou plus « heureuse » qu'une autre…) ;

- second principe : supprimer, ou au moins atténuer, l'information redondante ou « inutile » (notion qui va à l'inverse des principes de l'interviewer, mais qu'il va suivre tout de même), réduire et éviter les « effets de réel » ;

- troisième principe : neutraliser autant que faire se peut les enjeux d'image personnelle ; en pratique, cela revient à poser des questions associées aux propos tenus sans jamais, selon les mots de Brigitte Salino, « chercher à paraître intelligent » ;

- quatrième principe, enfin : « sur-préparer » son interview, maîtriser la matière afin de afin d'éviter les échappatoires trop faciles de la part de l'interviewé ;

comme déjà vu, la théorie d'A. Culioli et la formation de l'interviewer ne permettent pas de répondre totalement à une telle exigence.

Une troisième logique vient s'entremêler à celles, scientifique et journalistique, de ces deux premières sources : celle de l'éditeur, portée par Michel Viel. Sans aller jusqu'à parler de « marketing », cette logique peut être qualifiée d'éditoriale, en ce qu'elle est soucieuse d'anticiper les attentes du lectorat pour produire un ouvrage accessible et commercialisable. Elle amène l'éditeur à donner à l'interviewer deux orientations clefs : demander à Culioli de multiplier les exemples, perçus comme simples et surtout attractifs à la lecture, et le laisser parler le plus possible. A ce moment-là, l'éditeur semble penser en effet que A. Culioli va dérouler son discours presque seul, sans le support de questions et de relances -qui se révéleront en fait être indispensables.

Enfin, Frédéric Fau se donne pour principe de conserver une forte oralité dans ces entretiens, s'appuyant pour cela sur une approche intuitive des phénomènes d'oralité et de leur transposition à l'écrit.

Quelques précisions doivent encore présenter les spécificités de l'entretien du « 7ème jour ». Il a lieu en 2000, donc près de 4 ans après la fin d'une série initiale de 11 autres entretiens, et cette fois-ci à la demande d'Antoine Culioli. Ayant parcouru –pour ne pas dire épuisé- le champ de ses connaissances, l'interviewer n'a donc plus véritablement de questions à poser. A. Culioli, de plus, demande à modifier le mode de validation : alors qu'il a tenu à ne pas intervenir, ou le moins possible, sur la proposition de texte donnée par Frédéric Fau sur les journées précédentes, il demande cette fois à *réécrire* cet entretien.

Mais revenons avant le début des entretiens. A partir du dispositif exposé ci-dessus, A. Culioli accepte donc d'engager des entretiens, mais sans engagement : l'interviewer propose en effet qu'il puisse les interrompre quand bon lui semble. Interviewé et interviewer s'entendent aussi sur le fait que ce

début de travail ne vaut en aucun cas autorisation de publication. A partir de là, l'interviewer travaille sur la base des principes suivants, plus ou moins malmenés par la réalité du travail : la fidélité au dire initial de Culioli ne pouvant se traduire par une reproduction fidèle du magnétophone, elle prendra la forme, du moins dans la pratique de l'interviewer10, d'une reconstruction / proposition validée par Culioli. Il s'agira donc, en accord avec ce dernier, de produire un « mentir vrai » (selon le mot d'Aragon, cité par Culioli lui-même lors d'une conversation sur ces principes), d'une « reconstruction fidèle ».

Devant l'impossibilité de retransmettre la « vérité » des entretiens, les pulsations des intonations et des multiples phénomènes paralinguistiques, le duo interviewer – interviewé fait donc le choix –qui s'explicite au fur et à mesure des entretiens en cours- de faire reposer la *fidélité* -impossible- au *texte initial parlé* sur une *proposition de tenant lieu*. Ce tenant lieu est non seulement différent *par essence*, en ce que l'écrit ne peut reproduire l'oral, mais aussi *par choix* selon les principes de « montage11 » vu ci-dessus, qui peuvent mener à une reconstruction éloignée du texte initial12. Ce *texte tenant lieu proposé* par Frédéric Fau est enfin *validé* par A. Culioli pour obtenir le *texte publié*.

1. L'entretien comme genre représentant un discours.

Qu'il figure dans la presse (Authier-Revuz & Lefebvre, ici-même) ou dans un ouvrage comme c'est le cas de celui que nous examinons, l'entretien écrit reflète un entretien oral passé dont il donne une représentation. Cette représentation se fait par un transcodage – de l'oral à l'écrit – qui excède évidemment la seule transcription : d'un discours oral, l'interviewer qui est aussi réécriveur fait un discours écrit, avec les spécificités syntaxiques, énonciatives, organisationnelles qui lui sont propres. Un axe possible de recherche, exploité ailleurs,13 consisterait en l'étude de multiples traces de ce transcodage. C'est une spécificité plus restreinte de l'entretien écrit que nous souhaitons éclairer dans les lignes qui suivent : la manière dont, intrinsèquement, le discours en

train de se produire va être représenté, cité, repris, mis en correspondance avec d'autres discours, au gré des questions et des réponses. L'ensemble de ce métadiscours va être analysé selon deux versants : la représentation du discours autre (RDA) et l'auto-représentation du dire (ARD). Ces deux versants de la représentation du discours à l'intérieur de l'entretien sont observés au plan interne : nonobstant le fait que l'entretien relève intégralement du Discours Rapporté, en l'occurrence – comme le montrent Authier-Revuz & Lefebvre ici-même – un type particulier de DD, on voit apparaître, au sein de ce DD, des formes de représentation du discours et ce sont elles que nous allons étudier. Il s'agit, nous l'avons dit, d'un premier parcours ouvant sur des études ultérieures et destiné à sélectionner des points sensibles du point de vue de la génétique, permettant d'explorer à la fois la progression d'une parole et les modifications successives de sa mise à l'écrit.

1 Exemples de Représentation du Discours Autre.

Comme le rappelle ici-même Frédérique Sitri, l'analyse de la Représentation du Discours Autre a été refondée par Jacqueline Authier-Revuz à partir de trois traits définitoires :

- sur le plan sémantique, le discours autre est représenté comme « objet du dire » ou comme « source du dire » (*X dit : « p »* vs *d'après X, p*)

- sur le plan sémiotique, l'énoncé e est représenté « en usage » ou avec autonymisation (Discours Indirect vs Discours Direct)

- sur le plan énonciatif, l'ancrage énonciatif des deux actes A et a est unifié ou l'on a deux ancrages distincts ou un ancrage partagé entre A et a.14

Les formes de RDA, distinguées par ces traits, sont au nombre de 5 et peuvent être illustrées par les exemples canoniques suivants15 :

- Discours Indirect (DI) : le discours autre (DA) est objet du dire, l'énoncé

est représenté en usage, l'ancrage énonciatif des actes A et a est unifié. Exemple : *Jean a dit son désaccord* (ou *Jean a dit qu'il n'était pas d'accord*).

- Discours Direct (DD) : le DA est objet du dire, l'énoncé représenté est autonyme, l'ancrage énonciatif des actes A et a est distinct. Exemple : *Jean a dit : « je ne suis pas d'accord ».*

- Bivocal ou Discours Indirect Libre (DIL) : le DA est objet du dire, l'énoncé est représenté en usage, l'ancrage énonciatif est partagé entre A (ancrages référentiels) et a (ancrages modaux). Exemple : $Jean_i$ se fâche : est-ce qu'on le croit naïf ?

- Modalisation Autonymique d'Emprunt (MAE) : le DA est source du dire, l'énoncé représenté est autonyme, l'ancrage énonciatif des actes A et a est unifié. Exemple : *J'ai « assuré », comme dirait Marie.*

- Modalisation de l'Assertion comme Seconde (MAS) : le DA est source du dire, l'énoncé est représenté en usage, l'ancrage énonciatif des actes A et a est unifié. Exemple : *D'après Jean, j'ai fait ce qu'il fallait.*

Le corpus que nous explorons met en jeu des formes de RDA qui correspondent rarement aux formes canoniques citées supra. Le Discours Autre mis en jeu est de quatre types :

1. Discours tenu par d'autres que les protagonistes de la situation interlocutive, en d'autres moments et d'autres lieux. Par exemple, chez Culioli :

on dit très souvent que c'est une réaction indignée

Le *on* renvoie ici à un énonciateur imprécis, dont le caractère non référencé est renforcé par le groupe adverbial *très souvent*. C'est un cas de DI canonique avec représentation par L de l'énonciation par I d'un DA.

2. Discours d'un des protagonistes de la situation interlocutive, évoqué

par l'autre pendant l'entretien et tenu antérieurement. Par exemple, Fau interrogeant Culioli :

> qu'est-ce que vous souhaitez / vous aujourd'hui ajouter / que vous n'avez pas pu dire ou commenter par rapport à ce que vous nous racontez + donc + dans les pages qui précèdent

Il s'agit très clairement d'un discours autre, au double sens de discours d'un autre (Fau représente en DI le discours de Culioli) et tenu à un moment différent de celui de l'énonciation immédiate. Cette mise en correspondance par un des deux locuteurs de différents moments de l'entretien ou extraits du livre nous paraît constituer une spécificité des entretiens livresques, destinée à compenser le caractère nécessairement discontinu de l'énonciation réelle qui se trouve représentée de manière unifiée dans le livre, et dont ce type de commentaire manifeste la continuité.

3. Discours d'un des protagonistes tenu auparavant, externe à l'entretien. Par exemple, Culioli évoquant une des notions qu'il a mises au jour :

> une attitude qui est fondée sur + ce que j'ai appelé euh l'ajustement+

Le DA n'est pas précisément situé dans le temps mais il est clairement celui du locuteur I dans des circonstances externes à la situation énonciative. Ce type d'énoncé marque une étanchéité entre le discours en train de se tenir et le discours tenu plus tôt, ailleurs ; il n'y a pas de difficulté à le séparer du discours en train de se tenir. Rappelons que le Discours Autre n'est pas réductible au Discours d'Autrui : c'est un discours tenu dans une situation énonciative disjointe de celle pendant laquelle s'opère la RDA. Le Discours Autre est un discours autre que celui qui est tenu dans l'ici-maintenant de l'énonciation et repris dans cet ici-maintenant.

4. Discours d'un des protagonistes tenu peu avant et repris anaphoriquement. Par exemple, Culioli renvoyant à ses propos antérieurs par le biais de l'anaphorique *cela* :

je suis peut-être euh un petit peu optimiste en disant cela il y a encore des secteurs + où euh on n'opère pas cette transformation +

Ici, le *discours autre* est le discours du locuteur l à un autre moment que celui coïncident strictement à son énonciation (en l'occurrence, quelques instants plus tôt). C'est un cas de RDA où discours représenté et discours représentant sont proches, voire contigus. Pour autant, ils ne coïncident pas, ce qui nous conduit, à la suite de Jacqueline Authier-Revuz (1995), à faire entrer ce type d'énoncé dans la RDA.

1 L'Auto-Représentation du Dire.

L'Auto-Représentation du Dire (ARD) est la représentation, par un énonciateur, de son énonciation au moment même où elle se déroule (Authier-Revuz 1992). Alors que l'objet d'un énoncé de RDA est un discours autre, l'objet d'un énoncé d'ARD est le discours en train de se faire. Cette spécificité repose sur la jonction de deux plans : celui de l'acte que l'énonciation accomplit, instance représentante, et celui de l'acte qui s'y trouve comme objet représesnté. Disjoints dans la RDA, ces deux plans coïncident dans l'ARD (Authier-Revuz & Doquet, 2012). Voici deux exemples topiques de l'auto-représentation du dire :

- les énoncés performatifs au sens strict : *je te baptise, je vous remercie*, *etc*.
- des énoncés où l'acte de parole se trouve représenté simultanément à sa tenue : *je vous dis « au revoir »*.

Notre corpus comporte des énoncés du deuxième type, sortes d'énoncés performatifs au sens large où l'accomplissement de l'acte représenté, le fait de dire simplement quelque chose, s'accompagne de sa représentation par l'énoncé modalisant. Pourtant ces énoncés ne prennent jamais la forme simplement assertive d'un *je dis que*. Ce sont le plus souvent des modalisations, comme par exemple, chez Culioli :

donc pour dire les choses plus simplement + nous sommes passés là aussi et d'une façon très nette + d'une attitude […] qui transmettait des information claires euh simples + sans déformation + à une attitude qui est fondée sur [...]

L'énoncé souligné modalise le discours qui le suit immédiatement, il l'affecte d'un commentaire qui porte sur lui, avant sa profération, de la même manière que le feraient des modalisations signifiant l'emprunt, opacifiantes comme *pour employer les mots de X* ou non opacifiantes du type *pour poursuivre le raisonnement de Y*. Mais il ne s'agit pas d'emprunt, donc pas de RDA : la modalisation exprime le fait de *dire*, et de dire *simplement*, sans référence interdiscursive. Cet exemple – comme d'autres que nous passerons en revue par la suite – manifeste le fait que la modalisation autonymique ne relève pas fondamentalement de la RDA ; celle-là fait partie de l'ARD.

Certains extraits de notre corpus jouent sur les frontières de la coïncidence / non-coïncidence entre actes représentant et représenté, par exemple en introduisant une incertitude quant à la réalisation de l'acte de discours, comme dans l'exemple suivant :

on pourrait + dire + deux choses + en: schématisan:t + de façon peut-être assez grossière +

Le conditionnel présent, associé au pronom *on*, déréalise l'acte de parole qui n'a plus d'auteur qu'indirect et de réalisation que virtuelle. Sans quitter l'auto-représentation du dire, ce type d'énoncé inscrit une discordance dans la coïncidence stricte des deux actes d'énonciation, comme le feraient des énoncés, absents de notre corpus, du type *je n'ose même pas vous dire que X*, où le segment représentant nie l'énonciation même de l'énoncé représenté, ou *je vais vous dire une chose : X* ou *X, j'ai failli dire Y*, où l'énoncé représentant exprime un décalage temporel, dans le sens de l'antériorité ou de la postériorité, avec l'énonciation représentée.16

Etablir une distinction entre RDA et ARD n'implique pas que ces deux types de représentation du discours ne puissent cohabiter. Au contraire, dans le corpus que nous observons, il n'est pas rare de voir figurer, dans le même énoncé, des formes diverses de représentation du dire, comme ici (Culioli) :

> d'un côté + le mouvement + qui euh +s'était amorcé + si je peux le dire euh sans prétention + peut-être euh + dès + en, particulier l'article que j'avais écrit sur la formalisation en linguistique + et qui euh + était beaucoup + trop + décalé + par rapport aux recherches de l'époque + pour : être euh + perçu +

Les segments soulignés sont : pour le premier, une modalisation autonymique relevant de l'ARD et pour le second, la désignation d'un discours autre relevant de la RDA. S'ajoutent à ces marques de méta-discours de nombreuses pauses, parfois assorties du ponctuant oral *euh*, qui peuvent être considérées comme des indices de retours sur le dire17 - espace propice à l'émergence d'un méta-discours - de la part du locuteur. Dans cet exemple, une possibilité supplémentaire de méta réside dans la manière dont Culioli désigne son article : la formalisation en linguistique est, comme on le sait, le titre même de l'article qu'il évoque18 ; le fait de ne pas le mettre entre guillemets est un choix du transcripteur, qui a pour conséquence d'en faire un segment non autonyme.

Les différents modes de représentation du discours s'entremêlent donc, sans pour autant se confondre, dans les questions et réponses qui forment cet entretien. Le fait de disposer de 5 états du texte va nous permettre de nous interroger sur la manière dont ces différentes strates de représentation du dire et du discours interviennent dans les différentes étapes de la réécriture, selon qu'elles sont ou non en coïncidence avec le discours en train de se faire.

1. Trajets d'énoncés de RDA et d'ARD : entre rejet spontané de l'oralité et figurations de la spontanéité.

Nous étudierons tout d'abord dans cette partie le passage, spontané, des paroles prononcées à l'oral à leur transcription écrite au moment de l'élaboration

de l'ouvrage. Cette transcription, numérotée T1, est une représentation déjà infidèle du discours tenu : infidélité liée au simple transcodage, qui implique évidemment la perte de canaux de la communication orale (gestuelle, prosodie etc.), mais aussi infidélité dans la restitution de la matière verbale. Au-delà de l'absence, attendue dans ce type de tâche, de consignation de faits de prononciation, ce sont les mots eux-mêmes qui sont parfois omis, ou remplacés par d'autres, dans des modifications que le transcripteur a senties, à l'époque, comme anodines, ou bien qu'il savait devoir faire par la suite et qu'il a anticipées dans la transcription. Par exemple, l'écart entre ces deux segments, l'un appartenant à T0 (transcription selon le GARS, Blanche-Benveniste & Jeanjean 1987), l'autre à T1 (transcription spontanée effectuée au moment de l'élaboration du texte) :

> (3.1) ce que j'ai appelé euh l'ajustement+ qui ne veut pas dire naturellement euh l'ajustement+ au sens de c'est de + c'est très très ajusté+ n'est-ce pas ?
>
> (3.2) ce que j'ai appelé l'ajustement, qui ne veut pas dire naturellement que c'est très ajusté

Outre la disparition des *euh* et des marques de reprise/répétition à l'oral (*au sens de c'est de + c'est très*), on observe les modifications suivantes :

- suppression de la répétition de l'adverbe *très*
- suppression de l'opérateur phatique *n'est-ce pas* assorti de la modalité interrogative de la phrase,
- reformulation syntaxique du complément du verbe dire, qui d'un GN étendu devient une complétive.

Cet exemple montre que la transcription spontanée effectuée par l'interviewer au moment de l'édition du livre est relativement éloignée de l'oral : même si les modifications effectuées n'affectent que très peu le sens de l'énoncé, nombre de modifications sont effectuées qui outrepassent la simple normalisation des scories de l'oral, comme la suppression de marques

d'hésitation ou de répétitions/reprises, dont E. Richard (2015) a bien montré le caractère inhérent à la syntaxe et à l'interprétation des discours.19

1. La RDA : Discours Direct, Discours Indirect.

1. Un DD « classique » dans un DD généralisé :

Dans cet entretien, qui fonctionne sur un mode spécifique de Discours Direct décrit ici-même par J. Authier-Revuz & J. Lefebvre, on trouve des énoncés qui font apparaître du DD « ordinaire » :

(3-1) + il n'y a pas des + phénomènes dont on dirait ++ cela n'appartient pas au domaine linguistique ++

(3-2) / il n'y a pas+ à+ mettre en cause cette transformation + je veux dire à dire ça n'est pas vrai ça n'est pas ça qui s'est produit

Ce DD est situé dans la virtualité à travers l'emploi du conditionnel (3-1) et de l'infinitif (3-2), l'ensemble étant situé dans des structures négatives. Contrastivement à l'ensemble du discours, donné comme le reflet d'un oral qui a effectivement été tenu, les énoncés ponctuels en DD sont des segments autonymes dont la réalité est au contraire virtualisée et même niée. La troisième occurrence de DD présente dans la transcription littérale est une interrogation métalangagière :

(3-3) alors il y a + un envers de la médaille+ euh est-ce qu'on dit un envers ou un avers euh+ bon+ euh+ on changera

L'absence de guillemets dans ce texte qui n'est pas destiné à être communiqué n'enlève pas le caractère autonyme des énoncés représentés, qui se trouve d'ailleurs marqué, pour deux d'entre eux, par la transcription T1 : pour (3-1), la transcription T1 insère un double point qui constitue une partie de la ponctuation de discours direct attendue et pour (3-3), la suppression des déterminants est un marqueur de l'emploi autonyme des deux noms20 :

(3-1 T1) il n'y a pas des phénomènes dont on dirait : ceci n'appartient pas au domaine linguistique.

(3.3 T1) on dit envers ou avers ? on changera21

Le DD présent en (3-2) est, quant à lui effacé dans la transcription T1, qui a donc « tranché », à partir de l'oral, soit en indiçant fortement l'autonymie, soit en supprimant le segment en DD. L'occurrence (3-3) disparaîtra en T4, lorsque surgira la formulation adéquate : ni *avers*, ni *envers*, mais *revers* de la médaille. L'autonymie de (3-3) disparaît donc en T4, avec la formulation *il y a un revers de la médaille*, que Culioli transformera, en T5, en *considérons le revers de la médaille*. Seul l'énoncé (3-1) subsistera, jusqu'à l'état final, dans la formulation de T1 que Culioli ne souhaitera pas retoucher.

1 Au centre et aux entours du Discours Indirect.

Jacqueline Authier-Revuz (1993) a caractérisé le discours rapporté comme présentant au minimum un trait sémantique de dire et une information sur l'élément contenu dans le message dont est rapportée l'énonciation. Elle en déduit une bordure interne du DR : l'énoncé « ils ont parlé de théâtre » relève du DR, tandis que « ils ont parlé pendant une heure » n'en relève pas, du fait que l'on ne sait rien, ici, du contenu des échanges. Sur cette base, nous considèrerons comme prototypique du DI les énoncés suivant :

3-4 on dit très souvent que c'est une réaction indignée

3-5 on veut++ disqualifier cet autre sujet pour ce qu'il a dit à votre propos

où les segments soulignés, « jugements de paraphrase » (Authier-Revuz, 2001) par rapport à ce qui est représenté comme ayant été dit, indiquent – plus directement en (3-4) qu'en (3-5) la teneur des propos représentés. De la même manière, l'exemple (2-2) où *cela* renvoie anaphoriquement à un extrait du discours précédent relève pleinement du DI.

Nous suivons également Authier-Revuz pour inclure dans le DI ce que

Genette, par exemple, a appelé le Discours Narrativisé :

> 3-6 l'article que j'avais écrit sur la formalisation en linguistique + et qui euh + était beaucoup + trop + décalé + par rapport aux recherches de l'époque + pour : être euh + perçu

Ces trois énoncés en DI ne sont pas supprimés dans la transcription T1, mais le transcripteur va faire d'un segment de (3-4), l'adjectif *indignée*, un îlot textuel :

> 3-4 T1 on dit très souvent que c'est une réaction « indignée »

Le DI, loin de disparaître, se complexifie donc en laissant apparaître le versant autonyme de l'énoncé. On peut en conclure que les DI ne sont pas sentis par le transcripteur comme ne pouvant pas, *a priori*, figurer dans un écrit, d'autant qu'ils demeureront inchangés jusqu'à la version publiée. On aperçoit ici, malgré le caractère quantativement très restreint des observations, un trait possiblement contrastif entre DI et DD : seul un énoncé en DD sur les trois recensés dans la transcription T0 est conservé jusqu'à l'état final du texte, tandis que tous les énoncés en DI demeurent inchangés de T0 à T4. Il faudrait tenter, en examinant une portion plus large de l'entretien, de confirmer ce constat et d'expliquer cette différence. Intuitivement, on peut avancer que, le DD à l'oral reposant sur l'intonation, il est sans doute plus difficile à conserver lors des multiples réécritures que le DI qui repose sur la syntaxe. Une deuxième raison pourrait être que, l'entretien relevant lui-même intégralement d'une forme spécifique de DD, l'intégration d'un autre DD est moins facile que celle d'un DI.

1 Modalisations autonymiques d'emprunt.

On repère dans cet extrait de la transcription de l'oral la présence de deux modalisations autonymiques :

> 3-10 sous l'effet en même temps de ce qu'on a appelé les études sur la cognition

3-11 une attitude qui est fondée sur + ce que j'ai appelé euh l'ajustement+

La modalisation autonymique, qui marque ici l'emprunt, est assurée par le verbe de parole *appeler*, dont le sujet est (3-10) une entité humaine non définie, soit le locuteur dans un temps T-1. On pourrait ajouter à ce relevé l'exemple (3-6) étudié *supra* : « la formalisation en linguistique » étant précisément le titre de l'article dont parle le locuteur, il pourrait figurer entre guillemets et ressortir pleinement à la modalité autonymique ; on serait alors dans un cas similaire à (3-11). Ces modalisations, figurant également en T1, ne semblent pas heurter spontanément la langue écrite et vont subsister jusqu'à la version finale.

1 L'ARD : le cadre auto-représentatif d'un discours qui représente sa profération.

L'Auto-Représentation du Dire apparaît comme un trait caractéristique de notre corpus, au moins en ce qui concerne la transcription T0. En effet, l'ARD englobe le discours, qui commence par un segment d'ARD (segment souligné) :

(4-1) il faut dire déjà à no:s + nos lecteurs qui nous ont accompagnés dans les + pages précédentes que ben pour + de nombreuses raisons + notamment le le besoin de se donner du recul/ par rapport à ce qu'on s'est dit on se revoit là 3 ans après + euh les pages qui précédent

Cet énoncé est le premier de l'interviewer, il ouvre la rencontre. A son tour, c'est sous l'égide du dire que Culioli va introduire sa première réponse :

(4-2) on pourrait + dire + deux choses + en: schématisan:t + de façon peut-être assez grossière

Ces deux manières d'introduire un discours mettent en avant le fait qu'il est précisément en train de s'énoncer, tout en marquant un léger décalage temporel et aspectuel et en désancrant le propos de sa situation d'énonciation : « il faut dire » et « on pourrait dire », ce n'est pas « je dis ». Avec *il* impersonnel

comme avec *on*, la parole, tout en s'affirmant, dit son caractère décalé, qui peut constituer à la fois une modalisation du discours et un indice du fait que les deux protagonistes savent que leur dialogue est un pré-texte, au sens où il va être réécrit pour entrer dans un cadre énonciatif représenté qui viendra se substituer à l'énonciation réelle.

1 L'ARD rection de la phrase :

Dans les deux exemples précédents, le segment d'ARD contient le verbe principal de la phrase, suivi d'un simple complément GN ou d'une complétive. C'est le cas également dans :

(4-3) il n'y a pas+ à+ mettre en cause cette transformation + je veux dire à dire ça n'est pas vrai ça n'est pas ça qui s'est produit

(4-4) je n'suis pas en train d'opposer moi-même qui serait une sorte de+ d'exemple de vertu+ et d'efficacité à d'autres mais enfin+ on le constate+

(4-5) je dois dire que lorsque moi-même je reprends+ dans certains cas les explications que j'ai pu donner je m'aperçois que+ ce travail+ est un travail+ qui est+ sans arrêt à remettre sur le métier

(4-6) on peut considérer + que + non seulement + notre attitude à l' égard des observations a changé + [mais=en même temps il y a eu une extension du champ des observations] ++

Mis à part *opposer* en (4-4), dont l'inscription dans une structure négative ne supprime pas le caractère d'auto-représentation du dire, toutes ces occurrences comportent le verbe *dire*, signalant donc simplement le fait qu'un locuteur est en train de parler. Dans tous nos exemples, *dire* est à l'infinitif et employé dans une structure à verbe modal. Au contraire d'ARD qui réaffirment clairement le dire – et du même coup, le dit – les énoncés relevés, tout en énonçant l'énonciation, L'exemple (4-6), que le verbe recteur, *considérer*, situe aux limites de l'ARD, participe de cette expression de la modalité épistémique, renforcée par l'auxiliaire modal.

1 L'ARD Modalisation Autonymique :

En revanche, dans les quatre autres exemples, le segment d'ARD est une modalisation syntaxiquement accessoire et située au cœur de la phrase, dans laquelle elle crée comme une suspension :

> (4-7) donc pour dire les choses plus simplement + nous sommes passés là aussi et d'une façon très nette
>
> (4-8) chez moi je dois le dire hein la recherche d'une métalangue qui soit rigoureuse et en même temps assez souple XX??ce qui rend le tout assez ??XX difficile euh est quasiment obsessionnelle
>
> (4-9) le mouvement + qui euh + s'était amorcé + si je peux le dire euh sans prétention dès + en, particulier l'article que j'avais écrit sur la formalisation en linguistique
>
> (4-10) on dit très souvent que c'est une réaction indignée+ et problème tout bête+ n'est-ce pas ? euh d'abord qu'est-ce que c'est une réaction à un texte à un énoncé à un moment donné qui est proféré par autrui+

Alors que les six segments relevés *supra* s'énoncent au plan du contenu, les quatre derniers, en suspension au sein des phrases qui les accueillent, affectent leurs entours d'une modalité autonymique, qui ne peut être classée comme RDA car il ne s'agit pas d'une modalisation autonymique d'emprunt et qui illustre le fait que la modalisation autonymique est partie prenante de l'ARD. Nos énoncés marquent ici la non-coïncidence interlocutive. On peut même parler ici d'une certaine réticence à dire, que renforcent les nombreuses pauses à l'intérieur même des groupes syntaxiques. De la même manière, l'exemple (4-10) correspond à une énonciation hachée qui marque un discours n'allant pas *de soi.* Cet exemple, qui contient à la fois (1) une boucle méta-énonciative avec terme catégorisant (*problème tout bête*) et un opérateur phatique (*n'est-ce pas ?*) dont l'assemblage forme un énoncé non intégré syntaxiquement au reste de la phrase, (2) une reprise/reformulation de termes (*à un texte* / *à un énoncé*) et (3) un marqueur oral d'hésitation, cumule les indices d'une écoute attentive de son propre discours par le locuteur, qui sans cesse le met à distance et le module, le

segment méta-énonciatif attestant de cette activité méta-discursive constante.

1 Devenir des segments d'ARD :

Sauf (4-4), qui n'a pas été consigné au moment de la transcription initiale, tous les segments d'ARD sont repérables dans T1. Leur sort est ensuite très variable :

- Deux énoncés, (4-7) et (4-10), vont subsister jusqu'à l'état final du texte, bien que (4-10) soit largement retravaillé pour devenir :

- (4-10 T5) Et on dit très souvent que c'est une réaction « indignée ». Problème : est-ce que nous pouvons introduire le terme « indignation » […] ?

- L'écriture, sans supprimer la modalité autonymique, en a ôté la dimension phatique qui introduisait un décalage énonciatif supplémentaire, permettant au mot *problème* de se poser pour le lecteur et non plus seulement pour l'interlocuteur empirique de l'échange oral.

- Trois énoncés (4-4, 4-5 et 4-8) disparaissent entre T1 et T2, en même temps que les empans de texte plus larges dont ils font partie. S'ils sont supprimés, ce n'est donc pas forcément pour eux-mêmes mais en tant qu'ils sont pris dans un segment textuel jugé supprimable.

- Les quatre énoncés restants vont être supprimés également, mais cette fois-ci le scripteur maintient leur environnement proche pour ne supprimer que les segments d'ARD. (4-6) et (4-9) disparaissent entre T1 et T2, (4-1) et (4-2) entre T2 et T3. Les énoncés deviennent :

- 4-1 T3 : Pour différentes raisons, notamment le besoin de prendre du recul, nous nous revoyons trois ans après les pages qui précèdent.

- 4-8 T2 : d'un côté le mouvement amorcé depuis l'article que j'avais écrit sur la formalisation en linguistique acquiert de plus en plus de force

- 4-6 T4 : Ensuite, non seulement notre attitude à l'égard des observations a changé, mais

il y a eu une *extension* du champ de ces observations.

Dans ces trois énoncés, le scripteur a supprimé le segment d'ARD, ce qui a pour effet, en (4-1) et (4-6), de simplifier la phrase, qui n'est plus dépendante de la construction factitive « il faut dire », en (4-6), de linéariser le propos, que suspendait la modalisation si je puis le dire sans prétention, et d'en gommer l'opacité. En (4-2), sachant que cet exemple constituait les premiers mots d'une des réponses de Culioli, la suppression du segment d'ARD permet de figurer plus nettement un échange, puisque l'énoncé, averbal, ne tient que comme une réponse à la question qui le précède : *que souhaitez-vous ajouter aujourd'hui ?*

- 4-2 T3 : Deux choses, en schématisant de façon assez grossière.

De la même manière que le rappel par l 'interviewer du passé de l'entretien, dont nous avons cité un exemple au début de cet article et qui permet de simuler a posteriori une continuité temporelle, cette mise en scène de l'échange spontané le naturalise et le fait apparaître comme une conversation à bâtons rompus, dont la transcription T0 montre qu'il en est assez eloigné.

Le bilan quantitatif du devenir des segments d'ARD aboutit donc à la suppression de 80% d'entre eux, la majorité étant supprimée pendant les phases de réécriture par l'interviewer (seulement 1 segment supprimé « spontanément » en T1, aucun supprimé par Culioli). L'ARD semble donc constituer un trait de l'oralité que l'écriture va massivement gommer, et pour autant elle n'est pas sentie, dans l'immédiateté de la transcription initiale, comme accessoire ou ne devant en aucun cas demeurer. Il est également intéressant de constater que dans les modifications visant des segments qui comportent de l'ARD, c'est l'ARD elle-même, et l'ARD seule, qui est l'objet des suppressions dans la moitié des cas. Probable cheville de l'énonciation orale, dont nous avons vu qu'elle introduisait chacune des premières prises de parole des deux interlocuteurs, l'ARD ne résiste que rarement aux diverses réécritures qui tendent à reconstruire une cohérence discursive où ces marques du *in vivo* de l'énonciation, dont

l'interviewer s'était pourtant donné pour but de rester proche, paraissent constituer des obstacles au lissage du discours oral mis à l'écrit.

1. « C'est-à-dire » : opérateur sémantique ou énonciatif ?

L'ARD se manifeste, de manière topique, par des énoncés tels que ceux étudiés *supra.* A ces énoncés, très nombreux (10 occurrences pour 10' d'entretien) et massivement construits autour du verbe *dire*, s'ajoutent dans la seule transcription T0 8 occurrences du mot *c'est-à-dire*. Le plus souvent traitée comme un opérateur de reformulation paraphrastique (Flottum, 1994) introduisant une équivalence sémantique, la locution fonctionne parfois comme une cheville entre deux segments du discours, le segment à droite venant illustrer celui de gauche. Elle peut également, dans notre corpus, être vue comme une cheville à valeur méta-énonciative, qui la ferait entrer parmi les opérateurs de l'ARD.22

Voici les occurrences de *c'est-à-dire* locution :

(5-1) l'article que j'avais écrit sur la formalisation en linguistique + et qui euh + était beaucoup + trop + décalé + par rapport aux recherches de l'époque + pour : être euh + perçu + que depuis ce moment-là euh ce que en un sens je pressentais + c'est-à-dire + une critique du structuralisme +++ pour des raisons très précises euh

(5-2) ne plus faire les distinctions + qui étaient opérées + entre d'un côté le syntaxique le sémantique le pragmatique euh+ et le prosodique d'ailleurs aussi + c'est-à-dire d'avoir une conception qui est une conception plus + globalisante + même si le terme est un peu dangereux + des phénomènes linguistiques + c'est-à-dire que notre conception des observables, de ce point vue-là+ a changé ++ me semble-t-il bon

(5-3) tout en prenant=en compte aussi des problèmes concernant ce qu'est + la construction de valeurs référentielles c'est-à-dire tout le problèmes en fin de compte des attitudes que nous avons lors d'un échange verbal +

(5-4) ce que j'ai appelé l'ajustement+ qui ne veut pas dire naturellement euh l'ajustement+ au sens de c'est de + c'est très très ajusté+ n'est-ce pas ? mais c'est à dire des tâtonnements, des incertitudes+ en fin de compte une conception beaucoup

plus++ difficile à appréhender

(5-5) une illusion qui est de confondre une glose+ c'est-à-dire le terme+ que nous appréhendons dans la signification de façon intuitive rapide et d'un autre côté une métalangue [qui doit avoir des propriétés d'objectivité] qui est autre chose que la glose

L'équivalence sémantique, saillante dans la manière dont les premiers travaux sur les marqueurs de reformulation paraphrastiques ont abordé *c'est-à-dire* (Gülich & Kotschi 1983), est bien présente en (5-2) pour la première occurrence de *c'est-à-dire* qui fait le lien entre deux groupes infinitifs ; elle est également prédominante en (5-3), (5-4) et (5-5), où la locution *c'est-à-dire* met en relation deux GN dont le second est une paraphrase sémantique le premier.

En (5-1), *c'est-à-dire* met en relation deux GN étendus : *l'article que j'avais écrit sur la formalisation en linguistique* et *une critique du structuralisme*. La structure de l'énoncé opacifie un peu cette construction, qui repose non sur une équivalence sémantique stricte mais sur un décalage entre le segment gauche, renvoyant à un objet écrit, et le segment droit, renvoyant à son contenu. Il s'agit donc plutôt d'une identification référentielle par métonymie fondée sur la syntaxe en discours, non sur les propriétés de la langue. De la même manière, il n'y a pas d'équivalence sémantique entre les segments liés par le second *c'est-à-dire* de (5-2) qui met en relation un fait et sa conséquence : dans ce cas-là également, la glose par un opérateur méta-énonciatif du type *ce qui revient à dire* est la plus adaptée.23

On trouve aussi, à deux reprise, *c'est-à-dire* employé avec que, donc comme conjonction :

(5-6) tout cela euh s'est + confirmé + c'est-à-dire que ++ sauf + lorsqueuh il s'agit ++ de linguistique descriptive + une langue qui n'a jamais été décrite etc. et où il y a à notre disposition un certain nombre + d'instruments + qui sont + nés du structuralisme et qui sont de très bons instruments + sauf pour cela + on a à l'heure actuelle une évolution qui s'est confirmée +

(5-7) notre attitude à l' égard des observations a changé + mais=en même temps il y a eu une extension du champ des observations ++ et ceci est extrêmement=important

c'est-à-dire que + nos observations ne sont plus des observations compartimentées

Dans ces exemples, *c'est-à-dire* n'est pas un marqueur de paraphrase ; la conjonction introduit entre les segments gauche et droit non un rapport d'équivalence, mais un rapport d'explicitation, d'illustration du segment gauche par le segment droit. Dans leur typologie de reformulations, Martinot & Romero (2009/2010) classent *c'est-à-dire que* comme un introducteur, par opposition aux synthétiseurs que seraient *en fait* ou des « substantifs de synthèse sans déterminant ». Cette interprétation, qui paraît aller de soi pour (5-6), est plus discutable pour (5-7) où la valeur synthétisante est bien présente dans le segment droit. Quoi qu'il en soit, l'intérêt de ce type de présentation est de mettre en évidence que la conjonction *c'est-à-dire que* ne relie pas, comme la locution *c'est-à-dire*, deux segments de même niveau mais que le segment droit est une explicitation du segment gauche. Alors que l'on pourrait parfaitement inverser les segments en (5-5), ce n'est pas possible en (5-6) et beaucoup moins facile en (5-7) :

(5-5b) une illusion qui est de confondre le terme+ que nous appréhendons dans la signification de façon intuitive rapide+ c'est-à-dire une glose+ et d'un autre côté une métalangue [qui doit avoir des propriétés d'objectivité] qui est autre chose que la glose

* (5-6 b) ++ sauf + lorsqueuh il s'agit ++ de linguistique descriptive + une langue qui n'a jamais été décrite etc. et où il y a à notre disposition un certain nombre + d'instruments + qui sont + nés du structuralisme et qui sont de très bons instruments + sauf pour cela + on a à l'heure actuelle une évolution qui s'est confirmée + c'est-à-dire que tout cela euh s'est + confirmé +

*? (5-7 b notre attitude à l' égard des observations a changé + mais=en même temps il y a eu une extension du champ des observations ++ et ceci est extrêmement=important) c'est-à-dire que + nos observations ne sont plus des observations compartimentées

La conjonction *c'est-à-dire que* fonctionne, dans ces exemples, comme un instrument de bouclage méta-énonciatif qui provoque un retour (non opacifiant) sur le segment gauche et qui est suivi d'une glose explicative. On pourrait, dans les deux cas, gloser *c'est-à-dire que* par *ce qui revient à dire que*,

où la valeur méta-énonciative est plus évidente du fait du caractère moins figé de l'expression. Ce constat fait, on peut revenir sur les occurrences de la locution c'est-à-dire pour se demander si elle n'a pas, également, une valeur méta-énonciative, dont témoignerait la glose *ce qui revient à dire*, ou ses équivalents *que l'on pourrait gloser par* / *reformuler en*, etc. Plus précisément, voyons si l'on pourrait remplacer *c'est-à-dire* par *ce qui revient à dire*, et pas par *ce qui est équivalent à*, ou *ce qui a le sens de*, qui signifieraient une stricte relation sémantique sans intervention du niveau méta-énonciatif.

Observons d'abord les exemples où *c'est-à-dire* relie deux éléments sémantiquement équivalents. En (5-4) et (5-5), il paraît aussi aisé de remplacer *c'est-à-dire* par *qui a le sens de* que par *que l'on pourrait gloser par*. C'est peut-être lié, pour (5-4), au *qui ne veut pas dire* précèdent, paraphrasable par *qui signifie*, et qui situe la comparaison au plan de l'équivalence sémiotique. En (5-2) et (5-3) en revanche, la glose *ce qui revient à dire* est plus adaptée que *ce qui signifie*, surtout pour (5-3) où *c'est-à-dire* a une valeur récapitulative que prendrait par exemple un reformulateur tel que *pour le dire autrement* ; l'affinité de (5-2) avec la strate *méta* est attestée par ailleurs par la présence de métalangage : *le terme* est une boucle méta-énonciative opacifiante qui précède de peu *c'est-à-dire* et invite à en donner une interprétation métalinguistique. En (5-1), la valeur méta-énonciative apparaît clairement : une glose sémiotique ne conviendrait pas pour remplacer c'est-à-dire, alors qu'une glose méta-énonciative aurait tout à fait sa place :

l'article [...] sur la formalisation en linguistique, c'est-à-dire une critique du structuralisme
ce qui revient à dire

que l'on pourrait qualifier de
*ce qui signifie
*qui a le sens de

C'est-à-dire aurait donc une valeur méta-énonciative qui apparaitrait plus nettement dans un contexte de non équivalence sémantique entre les deux segments reliés par la locution. Cette dernière outrepasse donc, dans une part ici

non négligeable de ses emplois, son statut de « marqueurs de reformulation paraphrastiques » largement étudié par ailleurs. Faut-il pour autant l'inclure parmi les marqueurs de l'ARD ? Cela semble difficile de prime abord, du fait de la portée temporelle de *c'est-à-dire*. Même si, dans un certain nombre de contextes, *c'est-à-dire* signifie *je dis autrement, dans l'instantanéité de mon énonciation*, on entend également une valeur généralisante. Toutefois, en y regardant mieux, on s'aperçoit que la valeur généralisante de *c'est-à-dire* est le plus souvent associée à sa valeur paraphrastique tandis que *c'est-à-dire* méta-énonciatif porte sur l'instant de l'énonciation : la mise en relation de deux signes de la langue est temporellement non bornée ; l'énonciation de soi comme énonciateur, en revanche, n'a cours que dans l'instant énonciatif lui-même. Ce *c'est-à-dire* là pourrait donc figurer parmi les outils privilégiés de l'Auto-Représentation du Dire.

Parmi les 8 occurrences de *c'est-à-dire* (que) relevées en T0, une seule, celle de l'exemple (5-6), va demeurer jusqu'en T4. *C'est-à-dire* de (5-3) et *c'est-à-dire que* de (5-7) n'ont pas été transcrits en T1 ; ils ont donc été sentis spontanément comme ne devant pas figurer dans l'écrit et font place à des virgules, les deux énoncés devenant :

> (5-3 T1) tout en tenant compte aussi des problèmes concernant ce qu'est la construction des valeurs référentielles, tout le problème en fin de compte des *attitudes* que nous avons lors d'un échange verbal
>
> (5-7 T1) Et ceci est extrêmement important, nos observation ne sont plus compartimentées

Ce sont les deux seules occurrences de suppression de la locution/ conjonction seule, puisque les autres *c'est-à-dire*, quand ils sont supprimés, le sont en même temps que le paragraphe qui les inclut (l'ensemble du paragraphe disparaît en T2 pour (5-4) et T3 pour (5-2) et (5-5) ; (5-1) est complètement reformulé – et *c'est-à-dire* disparaît lors de cette reformulation générale – en T2).

Les critères selon lesquels nous avons examiné les occurrences de

c'est-à-dire ne permettent pas d'expliquer la raison pour laquelle la locution / conjonction a été conservée en (5-6), ni pourquoi elle disparaît en (5-3) et (5-7). Les deux passages, visibles en (5-3 T1) et (5-7 T1), d'une locution à une ponctuation pausale qui est un signe spécifiquement écrit, illustrent le fait que la première consignation écrite du discours oral constitue le point de départ d'un passage à l'écrit et qu'au moment même où il écoute l'entretien, le transcripteur s'inscrit déjà dans cette perspective d'écriture. Ce mouvement général se trouve confirmé par une série de faits énonciatifs qui affectent en particulier la catégorisation des discours et que nous allons examiner maintenant.

1. Aux limites du Discours Rapporté : flottements de la référence et de la temporalité.

Outre les cas de RDA et d'ARD avérés, on repère dans l'entretien nombre de désignateurs de l'énonciation elle-même ou du discours en train de se tenir, dont l'étude révèle dilatation du temps de l'énonciation écrite et la variété des façons dont les interlocuteurs investissent cette temporalité stratifiée.

1. 6.1 Catégorisation du discours par les verbes de parole :

Suivant le principe selon lequel le DR doit donner *a minima* une information sur le contenu du discours représenté, nous nsconsidérons pas comme DI les segments suivants :

> 6-1 rebonjour puisque que l'on vient déjà de se parler
>
> 6-2 pour + de nombreuses raisons + notamment le le besoin de se donner du recul/ par rapport à ce qu'on s'est dit on se revoit là 3 ans après + euh les pages qui précédent
>
> 6-3 qu'est-ce que vous souhaitez / vous aujourd'hui ajouter / que vous n'avez pas pu dire ou commenter par rapport à ce que vous nous racontez + donc + dans les pages qui précèdent

En (6-1) et (6-2), les verbes portent bien un trait sémantique de dire mais rien n'indique le contenu des discours, qui de ce fait ne peuvent être considérés

comme représentés. En revanche, dans la partie soulignée de (6-3), on identifie de manière indirecte les contenus grâce à la spécification locative *dans les pages qui précèdent*.24 Cette localisation intéresse l'analyse car elle indique que l'interviewer, s'il parle et s'attend à ce que l'interviewé lui réponde oralement, est déjà pleinement inscrit dans la mise à l'écrit des énoncés : il situe spatialement – comme à l'écrit – le discours représenté alors que dans un échange oral sans finalité écrite, un repérage temporel, chronologique, du type de *ce que vous nous avez raconté lors de nos précédents entretiens*, serait attendu. Prononcée oralement, en face à face, la spécification *dans les pages qui précèdent* manifeste l'intrication, dans cette interview, de l'oral et de l'écrit, le fait que l'oral est là pour fournir une matière à (ré)écrire et que, dans l'instantanéité de la profération, l'interviewer s'inscrit simultanément en référence à trois temporalités : le moment – présent - de l'énonciation, le moment – passé - où ont été tenus les entretiens précédents et le moment - à venir – où il écrira l'interview et où la référenciation spatiale ira de soi. Il est notable que l'énonciation du GN *les pages qui précèdent*, présent en (6-2) et en (6-3), soit systématiquement précédée d'une pause, assortie d'une ponctuation de discours marquant en (6-2) l'hésitation (*euh*) en en 6-3 la reprise (*donc*). Ces éléments ont une fonction de mise en suspens de ce qui suit ; s'il est difficile, en l'absence d'indications précises, de parler de modalisation, le fonctionnement discursif est très proche : un énoncé mis en suspens par un segment syntaxiquement accessoire et qui apporte, même si ce n'est pas univoque, un sème d'hésitation et de réserve que remplirait également un modalisateur tel que *si j'ose dire*.

En l'absence d'informations sur le contenu du discours à représenter, le choix des verbes – *se parler, se dire, ajouter, dire, commenter, raconter* - catégorise les actes de parole (6-1 à 6-3). Au contraire des DI recensés précédemment, ces énoncés vont subir des modifications importantes dès la transcription T1, où ne figurent pas l'exemple (6-1) et où (6-2) et (6-3) sont devenus :

6-2 T1 pour de nombreuses raisons, le besoin de se donner du recul, on se revoit trois

ans après les pages qui précèdent.

6-3 T1 qu'est –ce que vous souhaitez vous ajouter que vous n'avez pas pu dire ou commenter ce que vous nous avez raconté dans les pages précédentes ?

Le segment de RDA *par rapport à ce qu'on s'est dit* ne figure pas en (6-2 T1), non plus que le déictique *aujourd'hui* en (6-3 T1), tandis que *racontez* est formulé *avez raconté*. Dès la transcription initiale donc, l'interviewer a omis certains segments de l'oral et en a transformé d'autres, qui accrochaient le discours à son énonciation (*aujourd'hui*) ou le situaient dans une temporalité non bornée (valeur étendue du présent *racontez*). Cette transcription première s'inscrit dans l'écriture future, où le repérage déictique semble s'amoindrir.

1. 6.2 Déplacement des repères déictiques de l'énonciation orale à l'énonciation écrite :

Les éléments de désignation d'un discours tenu recensés dans le corpus, sont les suivants :

(6-4) bon ça c'est un point +

(6-5) je suis peut-être euh un petit peu optimiste en disant cela il y a encore des secteurs + où euh on n'opère pas cette transformation +

(6-6) + il n'y a pas des + phénomènes dont on dirait ++ cela n'appartient pas au domaine linguistique ++

En (6-6), *cela* est déictique, dans l'énonciation seconde du DD.

En (6-4) et (6-5), *ça* et *cela*, bien qu'allomorphes du même pronom démonstratif, n'ont exactement ni la même valeur, ni le même effet contextuel. En (6-5), *cela* joue le rôle bien connu de pronom de reprise, avec une valeur résomptive (le pronom reprend au moins une quinzaine de lignes). Il s'agit d'un emploi relevant de la *deixis du discours*25*,* très fréquent pour les pronoms démonstratifs (Himmelmann 1996, Guillot 2006). En (2.2), *ça* est également un déictique de discours mais sa configuration sémantique et énonciative est tout à fait différente : alors que *cela*, en position de COD, est inclus dans une structure

argumentative où il se contente de renvoyer à un référent discursif, *ça* sujet détaché, associé au ponctuant discursif *bon*, comporte un sème afférent monstratif et, de ce fait, une dimension déictique dans l'acception courante du terme26. Il semble référer au discours tenu de deux manières : le sens de ce discours, qu'il construit en entité à la manière de *cela* en (3), mais également le matériau linguistique, le discours lui-même, repris par *c'est un point* au sens de *c'est une partie de mon argumentation*. En ce sens, *ça* a une valeur opacifiante, créé par la dimension autonymique du renvoi (*ça* [= ces mots-là], c'est un point). L'énoncé n'entre pas dans la configuration syntaxique de la modalisation autonymique, il n'est d'ailleurs pas à proprement parler un modalisateur ; mais il a en commun avec la modalisation autonymique de renvoyer à la fois aux signifiés seuls et aux signes qui les portent. Est donc immédiatement mise en jeu l'opposition entre des signes sémiotiquement simples et des signes « doubles », qui renvoient à la fois à un contenu extra-langagier et aux mots qui le portent.

Dans les cas examinés, le repérage déictique paraît s'amoindrir mais plus qu'à une diminution réelle de la deixis, il s'agit de l'amorce d'un changement de repères, qui va se confirmer par la suite : on passe d'un repérage à partir de l'énonciation effective (déictiques comme « aujourd'hui ») à un repérage à partir de l'énonciation à venir, celle qui se produit au moment de la lecture individuelle de l'ouvrage, énonciation dont les repères temporels sont ceux du moment de la lecture et les repères spatiaux, ceux du livre.27

Comme l'a montré également notre étude de *c'est-à-dire*, la transcription T1 semble se faire dans la gestion simultanée de plusieurs temporalités : celle de l'énonciation orale juste tenue, celle du geste de transcription immédiate, celle de l'écriture future. L'omission immédiate d'un terme prononcé mais senti comme ne devant pas subsister rompt le pacte implicite habituel de la transcription : fournir un matériau qui va finalement constituer le matériau de base, puisqu'une fois la transcription effectuée on ne revient plus à l'oral – d'où l'importance déterminante de la transcription initiale. Elle révèle également la force de la contrainte de production – *l'écrit au travail*, pour paraphraser une recherche

anthropologique et linguistique menée sur la dernière décennie - qui pousse le transcripteur, mu par l'exigence d'un résultat, à se détourner légèrement, spontanément et peut-être en partie inconsciemment, des pratiques en usage.

Conclusion

Cette étude des différents états de texte correspondant à l'écriture d'un entretien oral permet d'affirmer l'hypothèse d'un traitement différentiel, au cours de la réécriture, des occurrences de RDA et d'ARD selon leurs types (DD, DI, modalisation autonymique). Il apparaît de façon assez nette, bien que statistiquement non significative du fait du petit nombre d'occurrences traitées, que le DD et le DI s'opposent du point de vue de leur devenir lors de la mise à l'écrit, le DI étant bien plus résistant que le DD, aussi bien à l'étape de la transcription initiale, où en l'occurrence le scripteur n'avait pas de projet construit d'exhaustivité, que plus tard, au gré des réécritures.

Nous avons également pu montrer que l'ARD ne résistait pas au passage à l'écrit, puisque 80% des occurrences de l'oral disparaissent et que pour la moitié d'entre elles, cet effacement est ciblé sur les segments d'ARD, le co-texte proche restant stable. Cette étude nous a également conduits à reconsidérer *c'est-à-dire*, généralement traité comme un opérateur de paraphrase, pour en faire apparaître la valeur méta-énonciative. Le nombre d'occurrences de l'ARD et de *c'est-à-dire* dans ces 10 minutes d'entretien montre l'importance, pour nos locuteurs, de se désigner comme tels et de parler de l'énonciation et du discours qu'ils sont en train de tenir. Nous aimerions vérifier cette régularité sur un corpus élargi, avec l'hypothèse que l'ARD, ici accompagnée de son indicateur *c'est-à-dire*, est une spécificité de l'oral qui fonctionne, selon toute vraisemblance, comme une routine introductive des

énoncés, occupant la place du préambule du paragraphe oral mis en évidence par Marie-Annick Morel :

> « Les premiers éléments du préambule ont, en fait, pour fonction de mettre en place progressivement un consensus co-énonciatif, un préalable commun nécessaire pour l'interprétation de ce qui va suivre. Ils ont pour rôle d'expliciter en premier l'articulation à ce qui vient d'être dit (« ligateur » au sens de Bader 1986) ainsi que la position modale du parleur (« modus » au sens de Bally 1932). » (Morel, 2006).

Dans le cas de l'ARD, c'est précisément la « position modale du parleur » qui est exprimée, en particulier par la variation de *je dois dire* à *on pourrait dire*, en passant par *on peut considérer*. De toute évidence, cette analyse l'a sans cesse montré, les deux interlocuteurs ont une tendance forte à se représenter en train de parler, et aussi – pour l'interviewé tout au moins – à représenter, à désigner ce qu'ils viennent de dire. Le discours boucle sur lui-même sans cesser de progresser. Pour paraphraser Jacqueline Authier-Revuz faisant de ses objets de travail des « rouages de l'énonciation »,28 on pourrait dire que le discours boucle sur lui-même et s'appuie sur ce bouclage pour progresser.

Le dernier enseignement de ce travail, et sans doute un des plus importants, est la stratification temporelle dans laquelle s'inscrit l'entretien oral dès lors qu'il est destiné à être publié et les conséquences de ce phénomène sur l'ensemble de l'écriture et même sur sa transcription initiale. Dès cette première opération débute en effet la *mise à l'écrit*, non réductible à la graphie, marquée par le déplacement des repères, temporels et déictiques, d'un ancrage dans la situation réelle d'interlocution qui préside à l'interview à la figuration de cet ancrage, textuel cette fois, et permettant au lecteur, dans l'énonciation toujours nouvelle que constitue sa « coopération interprétative » (Eco, 1979) avec le texte, d'investir énonciativement l'entretien dont il devient le témoin.

Références bibliographiques

Authier-Revuz, J. (1987) : « L'auto-représentation opacifiante du dire dans certaines formes de couplage » dans DRLAV 36-37, Université Paris VIII, Saint-Denis.

Authier-Revuz, J. (1992) : *Les non-coïncidences du dire et leur représentation méta-énonciative. Étude linguistique et discursive de la modalisation autonymique*. Thèse de doctorat d'État, Université de Paris VIII.

Authier-Revuz J. (1993) « Repères dans le champ du discours rapporté (suite) », *L'information grammaticale*, n°56, pp. 10-15.

Authier-Revuz, J. (1995) *Ces Mots qui ne vont pas de soi*.

Authier-Revuz, J. & Doquet, C. (2012) « Ce que je veux dire » Accompagnements métadiscursifs d'une défaite de la parole. In Richard, E. & Doquet, C. (dir) *Les Représentations de l'oral chez Lagarce. Continuité, discontinuité, reprises*. Louvain-la-Neuve/Paris : Academia Bruylant/L'Harmattan. 17-64.

Authier-Revuz, J., 2001, « Le discours rapporté », Tomassone, R., éd., *Une langue : le français*, Paris, Hachette : 192-201.

Authier-Revuz (2004) « Musiques méta-énonciatives : le dire pris à ses mots ». Marges Linguistiques, n°7. En ligne : http://www.revue-texto.net/ Parutions/Marges/00_ml072004.pdf

Benetti, L. (2008) L'Article zéro en français contemporain : aspects syntaxiques et sémantiques. Berne : Peter Lang.

Benveniste, E. (1966 a) « La philosophie analytique et le langage », *Problèmes de linguistique générale* 1, Paris, Gallimard. 267-276

Benveniste, E. (1966), *Problèmes de linguistique générale*, Paris,

Gallimard, tome 1.

Blanche-Benveniste, C. & Jeanjean, C (1987) *Le français parlé. Transcription et édition.* Institut national de la langue française, Paris, Didier érudition.

Doquet, C. (2011) L'Ecriture débutante. Pratiques scripturales à l'école élémentaire. Rennes, PUR.

Eco, U. (1979) *Lector in Fabula. La coopération interprétative dans les textes narratifs*. Paris, Grasset & Fasquelle.

Equoy-Hutin, S. (2009) *Valeur et enjeux des écrits au travail*. *Semen*, n °28.

Fløttum K. (1994), *La reformulation introduite par c'est-à-dire*, Stavanger, Høgskolesenteret i Rogaland.

Gülich E. & Kotschi T. (1983). "Les marqueurs de la refonnulation paraphrastique". *Cahiers de linguistique française* 5. 305-351.

Guillot, C. (2006) « Démonstratif et déixis discursive : analyse comparée d'un corpus écrit de français médiéval et d'un corpus oral de français contemporain », *Langue Française*, n°152, 56-69.

Himmelmann, N. (1996), « Demonstratives in narrative discourse : a taxonomy of universal uses », B. Fox (éd.), *Studies in Anaphora*, Amsterdam/ Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 205-254.

Élisabeth Richard, « A propos de répétition : entre continuité et rupture », *Semen* [En ligne], 38 | 2015

Laurence Rosier, *Le discours rapporté en français*, Paris, Ophrys, « L'essentiel français », 2008.

Martinot, C & Romero, C. (2009/2010). Présentation. La reformulation : acquisition et diversité des discours. *Cahiers de praxématique* 52. PULM.Pp.

19-28.

Mary-Annick Morel, « Un thème, deux thèmes, un préambule ? Intonation, geste et morphosyntaxe dans le dialogue oral en français », *Linx* [En ligne], 55 | 2006. URL : http://linx.revues.org/466

Noailly, M. & Richard, É. (sous presse), « Mécanique et dynamique de la répétition : figures de rhétorique et usages spontanés ». In J. Delaplace, *L'art de répéter*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Richard E. (2015) « A propos de répétition : entre continuité et rupture », *Semen* [En ligne], 38. URL : http://semen.revues.org/10323

E. Richard & C. Doquet (éds) (2012), *Les représentations de l'oral chez Lagarce. Continuités, discontinuités, reprises*. Bruxelles/Paris, Academia/ L'Harmattan.

Steuckardt, A. (2007) « Usages polémiques de la reformulation », in Kara M. (éd.), *Usages et analyses de la reformulation* , *Recherches linguistiques*, no 29, 55-74 .